Ecole maternelle du Blé en Herbe
4 avenue Montaigne
31 830 Plaisance du Touch
05 61 86 34 12
ce.0312148s@ac-toulouse.fr

Procès-verbal du conseil d'école extraordinaire
Jeudi 8 septembre 2016 à 13h

Présents

Enseignantes :

- M^me^ Barbara BERJAUD (PS/MS)
- M^me^ Sophie BEAUCLAIR (GS)
- M^me^ Fabienne BLEY (GS)
- M^me^ Sandrine DANNE (PS)
- M^me^ Hélène DUBOCS (PS)
- M^me^ Valérie FALQUIER (MS/GS)
- M^me^ Véronique PARAGOT (PS/MS)
- M^me^ Sylvie PAYRO (PS)

Elus mairie :

- M^me^ Michèle LAVAYSSIERES (Adjointe aux Affaires Scolaires)

Parents d'élèves :

- M^me^ Nadège MOREAU (ALPE)
- M^me^ Elodie DEMERSSEMAN – PRADEL (ALPE)
- M^me^ Christine GUILLANEUX (FCPE)
- M^me^ Carine Laloy (FCPE)

Mairie :

- M^me^ Marie-Hélène DEGOUL (Directrice ALAE)
- M^me^ Cathy SICARD (Responsable Service Education)
- M. Frédéric RIVIERE (Police Municipale)

Absents excusés :

- M^me^ Christine KHORSI (Inspectrice de l'Education Nationale)
- M^me^ BELMONTE (Conseillère déléguée aux conseils d'école)

Merci à tous d'être présents pour ce conseil d'école dont la date était contrainte par le DASEN (semaine après la rentrée) et en conséquence par les 7 autres conseils d'écoles à tenir à Plaisance cette semaine.

Le conseil d'école extraordinaire de ce jour a pour but d'informer sur les mesures nouvelles prises en fin d'été concernant la sécurité dans les écoles à partir de la rentrée scolaire.

Le contexte de menace terroriste impose un renforcement de la sécurité des écoles et des établissements scolaires à l'instar de l'ensemble des établissements recevant du public. Les mesures ont été prises dans le cadre d'une coopération renforcée entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Intérieur. Elles ont été exposées dans la circulaire conjointe des deux ministères en date du 29 juillet 2016 et précisées lors de la conférence de presse de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem et du ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve.

Dans la perspective de cette rentrée, le ministère met à notre disposition des guides visant à nous aider dans l'application de cet ensemble de mesures et destinés à informer les familles lors des réunions tenues avec les parents : pour notre école, ce sera le jeudi 22 septembre à 17h30.
http://www.education.gouv.fr/cid85267/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html#Des_guides_pour_accompagner_la_communaute_educative

Visionnage d'une présentation (Annexe 1) présentant l'ensemble de ces mesures.
Parmi celles-ci :

1. Des formations aux premiers secours vont être proposées aux enseignants en 2016-2017
2. Les sorties scolaires sont possibles et soumises à autorisations, comme auparavant.

Une réunion est prévue le jeudi 15 septembre entre les directeurs d'écoles, Mme l'Inspectrice, les élus, M. le Maire, les responsables de la mairie, de la Police Municipale et deux correspondants de la Gendarmerie : les professionnels de la sécurité pourront apporter des réponses ou des pistes de solutions aux questions soulevées par les équipes pédagogiques de Plaisance.

A l'école maternelle du Blé en Herbe, nous appliquons les consignes Vigipirate alerte-attentat au quotidien lors des accueils des familles.
Nous avons prévu le premier exercice PPMS « attentat-intrusion » conjointement avec l'école élémentaire Alphonse Daudet. Il aura lieu le jeudi 6 octobre à 10h15.
Les parents d'élèves souhaitent être présents lors de cet exercice. La directrice donnera une réponse dans la semaine.
Nous avons réfléchi en équipe à la conduite à tenir dans le cas d'une intrusion par la cour de récréation et c'est le scénario que nous souhaitons proposer.

La préparation des adultes, à la maternelle du Blé en Herbe :

1. Mise à jour du document PPMS : nouveaux adultes, nouveaux plans, nouveaux cheminements
2. Mise à jour de l'annuaire de crise :
   Référent sûreté Gendarmerie Sûreté responsable départemental et référent sûreté Zone Police Haute-Garonne.
   Les commissariats de secteur disposent aussi d'un référent scolaire qui peut aider à un premier conseil ou diagnostic (PPMS).
3. En cas d'intrusion par la cour, choix de se confiner si possible dans les classes ou les dortoirs : lieux sécurisants pour les enfants. Comment fermer ? Un verrou (non autorisé par les pompiers à ce jour) ? Comment pousser un meuble lourd derrière ? Voir à la réunion du 15.
4. Aide pour cela d'un interlocuteur mairie pour les questions spécifiques
   Monsieur Rivière propose un retour d'expérience avec la gendarmerie lors de la réunion de directeurs la semaine prochaine.
   Il est nécessaire de connaître un lieu où se réfugier à l'extérieur.
5. Information de l'équipe des ATSEMS
6. Sensibilisation des familles à l'aide du panneau d'affichage, du blog et des cahiers de liaison. Le guide des parents est posté sur le blog de l'école. Il pourra être imprimé sur demande.
7. Débriefing après l'exercice afin de faire surgir les points d'amélioration et de mettre à jour le document PPMS.
8. Retour d'expérience pour élaboration du PPMS hors-temps scolaire avec l'ALAE.

La préparation de nos élèves, à la maternelle du Blé en Herbe :

1. Apprendre à faire le silence et à le tenir le plus longtemps possible (une durée de 3 minutes pour le premier exercice)
2. Apprendre à se cacher sans avoir peur
3. Apprendre à réagir à un code particulier donné par l'enseignante (différent de l'alerte incendie et l'alerte PPMS et non anxiogène)
4. Apprendre à se rendre sans se disperser dans un lieu sécurisé différent en fonction des classes.
   La plupart des enfants se réfugieront dans leur salle de classe sauf pour la classe n°3 de Mme Falquier qui se réfugiera dans le dortoir si elle est dans la cour au moment de l'alerte.

Mesures prises par la mairie :
La mairie assure que les travaux de mise en sécurité vont être listés et évalués. Par exemple, étudier la possibilité d'opacifier les baies vitrées et de placer des verrous aux portes.
Ces questions seront évoquées lors de la réunion du 15 septembre.

Mme Lavayssières informe que les barrières et la signalétique ont été placées. Les accès à l'école sont surveillés par le personnel.
La police municipale surveille les accès et une patrouille tourne toute la semaine autour des écoles.
Un dispositif d'intervention des techniciens et entreprises est règlementé : chaque intervenant est accompagné par un personnel mairie.
Des visiophones et systèmes d'alarme anti-intrusion seront placés dans toutes les écoles. Au Blé en Herbe, ils sont déjà en fonctionnement.
Des exercices seront aussi effectués sur le temps périscolaire. Une évacuation incendie et un confinement pour intrusion.

Parents d'élèves ALPE et FCPE :
Les parents demandent si les écoles de Plaisance pourront bénéficier des réservistes de la gendarmerie.
M. Rivière : d'une part il n'y a pas un nombre suffisant de réservistes pour toutes les écoles de France, et d'autre part la ville de Plaisance du Touch n'est pas concernée par ces réservistes.
Les patrouilles de la Police Municipale ne seront pas dédiées à une école en particulier mais sont affectées à la commune.
Par ailleurs, on signale que des voitures se garent régulièrement devant l'école, devant la classe des petits. La police municipale va étudier une solution pour éviter que les voitures se garent devant l'école.
Afin de renforcer les mesures anti-attentat, un projet est en cours pour sécuriser les passerelles autour du lac et éviter le passage des scooters à proximité de l'école.
Les parents demandent s'ils auront un retour de la réunion du 15. Dans un souci de confidentialité et de sécurité, Monsieur Rivière pense que cela ne sera pas judicieux de diffuser les informations.

Les parents demandent si les familles peuvent être sensibilisées à ne pas se garer devant l'école. Ce sera fait par la directrice lors de la réunion du 22 septembre et une information sera mise sur le blog.

La mairie demande à ce que le contrôle des issues soit fait avant de partir.
Marie-Hélène informe qu'un animateur vérifie les fermetures des parties communes et toilettes tous les soirs. De plus, chaque enseignante vérifie les portes et fenêtres de sa classe.

Les parents demandent si l'accès à l'école élémentaire est fermé.
En principe, cette porte est ouverte. Faut-il la fermer en cas d'intrusion d'un côté ou de l'autre ? Vaut-il mieux la laisser ouverte ? Cette question sera posée lors de la réunion du 15 septembre.

Le Conseil d'Ecole prend fin à 14h.

La secrétaire, Véronique Paragot

La directrice, Hélène Dubocs